

Guide mondial sur la législation en matière de signatures électroniques : synthèse des lois de chaque pays et de leur application





Sommaire

Présentation	3	Espagne	10	Pérou	16
Définitions	4	Estonie	10	Philippines	17
Pratiques recommandées pour les contrats électroniques	4	États-Unis	11	Pologne	10
Synthèse des lois de chaque pays sur les signatures électroniques	5	Fédération de Russie	11	Portugal	10
Afrique du Sud	5	Finlande	10	République de Chypre	10
Allemagne	10	France	10	République de Corée	17
Argentine	5	Grèce	10	République tchèque	10
Australie	6	Hong Kong	12	Roumanie	10
Autriche	10	Hongrie	10	Royaume-Uni	10
Belgique	10	Inde	12	Singapour	18
Bermudes	6	Indonésie	13	Slovaquie	10
Brésil	7	Irlande	10	Slovénie	10
Bulgarie	10	Israël	13	Suède	10
Canada	7	Italie	10	Suisse	18
Chili	8	Japon	14	Taiwan	19
Chine	8	Lettonie	10	Thaïlande	19
Colombie	9	Lituanie	10	Turquie	20
Croatie	10	Luxembourg	10	Union européenne	10
Danemark	10	Malaisie	14	Uruguay	20
		Malte	10		
		Mexique	15		
		Norvège	15		
		Nouvelle-Zélande	16		
		Pays-Bas	10		

Présentation

Les [signatures électroniques](#) et [numériques](#) constituent pour les entreprises un excellent moyen d'accélérer la signature des documents et la conclusion des contrats. Pour les utiliser à l'échelle mondiale, vous devez connaître les lois qui les régissent dans chaque pays. Le présent guide constitue un excellent point de départ.

Il présente les lois relatives aux signatures électroniques de 47 pays, dont les plus grandes puissances économiques, sous la forme de courts résumés. Ces derniers permettent de déterminer le périmètre d'utilisation des signatures électroniques dans différentes juridictions. Il s'agit là non pas d'une analyse juridique complète ou détaillée, mais d'un solide point de départ.

Chaque résumé contient :

- Le nom de la loi relative aux signatures électroniques et, dans la mesure du possible, un lien vers la meilleure version en ligne disponible. Sachez que ces liens peuvent parfois renvoyer à des traductions non officielles ou à des documents secondaires. Ils constituent néanmoins un excellent point de départ.
- Une réponse succincte sur la légalité, l'admissibilité et la force exécutoire des signatures électroniques dans la juridiction concernée.
- Une description du type de loi sur les signatures électroniques en vigueur dans ladite juridiction. La plupart des lois entrent dans l'une de ces trois catégories : minimaliste, à deux niveaux ou normative.
- Les types de transaction et autres actes juridiques auxquels la loi ne s'applique pas, ou toute autre problématique importante dans cette juridiction.

Remarque : Ces informations doivent vous aider à cerner le cadre légal des signatures électroniques. Adobe n'est toutefois pas en mesure de fournir des conseils d'ordre juridique. Les lois régissant les signatures électroniques étant en constante évolution, le présent guide ne peut en aucun cas se substituer aux conseils de spécialistes du droit. Pour toute question spécifique, il convient de contacter un avocat.

Voici quelques précieuses ressources pour ceux qui souhaitent effectuer des recherches plus poussées :

- Stephen Mason, [Electronic Signatures in Law](#) (3rd edition, Cambridge University Press, 2012)
- [The Standards and Procedures for Electronic Records and Signatures \(SPeRS\)](#)
- [Electronic Signature & Records Association \(ESRA\)](#)
- [Digital Evidence and Electronic Signature Law Review](#)



Définitions

Types de signatures électroniques

Signature électronique simple : symbole ou processus électronique associé à un contrat et appliqué ou accepté par une personne à des fins de signature ou d'enregistrement. Il peut s'agir par exemple d'un bouton « Accepter » accessible en ligne, d'une signature sur un clavier tactile pour valider un achat par carte bancaire ou de la saisie du nom d'une personne sur une ligne de signature.

Signature numérique : signature électronique utilisant un certificat numérique crypté pour authentifier l'identité du signataire. Les signatures numériques sont parfois appelées signatures électroniques avancées ou signatures *qualifiées* dans les juridictions en dehors des États-Unis.

Types de lois applicables aux signatures électroniques

Permissive ou minimaliste : les signatures électroniques simples ont la même valeur que les signatures manuscrites dès lors que les deux parties conviennent d'utiliser le format électronique.

À deux niveaux : les signatures numériques ont la même valeur que les signatures manuscrites, mais les signatures électroniques sont également légales et juridiquement valables. Les lois de ces pays sont généralement fondées sur la [loi type de la CNUDCI sur les signatures électroniques](#).

Normative : l'utilisation des signatures électroniques et numériques est régie par des lois restrictives propres au pays. Si la force exécutoire des signatures électroniques simples y est rarement définie, certaines dispositions laissent les parties libres de choisir le format de signature qui leur convient.

Pratiques recommandées pour les contrats électroniques

Accord : pour ce type d'entente, une disposition prévoit que toutes les parties concernées acceptent que la signature puisse se faire par voie électronique. Cette disposition est automatiquement incluse dans [Adobe Sign](#).

Option de refus : les parties préférant apposer une signature manuscrite sur le document doivent en avoir la possibilité.

Conservation : les contrats signés par voie électronique sont conservés conformément aux règles habituelles de conservation des documents de l'établissement.

Traçabilité : une copie de la piste d'audit contenant la date de signature et l'identité de chaque signataire est jointe au contrat exécuté. Ce processus est automatique avec Adobe Sign.

Circulation : une copie électronique complète du document d'origine est envoyée à toutes les parties pour référence et archivage. Cette opération est automatique avec Adobe Sign.

Synthèse des lois de chaque pays sur les signatures électroniques

Afrique du Sud

Loi sur les signatures électroniques

[Electronic Communications and Transactions Act, 2002 \(Act No. 25\) \(Loi n° 25 de 2002 sur les transactions et les communications électroniques\)](#)

Les signatures électroniques sont-elles légales, recevables et juridiquement valables ?

Oui, sous réserve que les parties consentent à utiliser les signatures électroniques, conformément à l'article 13.

Résumé de la loi

L'Afrique du Sud suit globalement la directive européenne sur les signatures électroniques. On considère que ce pays a une juridiction à deux niveaux sachant que les signatures numériques ont la même valeur que les signatures manuscrites et que les signatures électroniques simples sont reconnues légales et juridiquement valables. Dans les pays qui appliquent ce modèle, les entreprises ont la possibilité de choisir différentes formes de signature et de personnaliser leurs processus métier en fonction de chaque cas d'utilisation.

Le consentement est la condition préalable à l'utilisation des signatures électroniques. Toutefois, conformément à l'article 13(5) de la loi sur les transactions et communications électroniques, si les parties n'ont pas convenu d'utiliser un type précis de signature électronique, mais a) qu'une méthode permet d'identifier la personne et d'indiquer la validation par cette dernière de l'information communiquée et b) que ladite méthode se révèle à la fois fiable et adaptée à l'objectif pour lequel l'information a été communiquée, les signatures électroniques sont considérées comme légales, recevables et applicables en Afrique du Sud.

Principales restrictions

La loi exclut les contrats de location à long terme, les transferts de propriété, l'exécution, la conservation et la présentation de testaments, ainsi que les lettres de change.

Argentine

Loi sur les signatures électroniques

[Loi 25.506 sur les signatures numériques](#) (aucune traduction disponible)

Les signatures électroniques sont-elles légales, recevables et juridiquement valables ?

Oui, les signatures électroniques sont autorisées mais requièrent le consentement préalable de chaque partie.

Résumé de la loi

L'Argentine suit la loi type de la CNUDCI avec un cadre juridique similaire à celui de nombreux États membres de l'Union européenne. On considère que ce pays a une juridiction à deux niveaux sachant que les signatures numériques ont la même valeur que les signatures manuscrites et que les signatures électroniques simples sont reconnues légales et juridiquement valables. Dans les pays qui appliquent ce modèle, les entreprises ont la possibilité de choisir différentes formes de signature et de personnaliser leurs processus métier en fonction de chaque cas d'utilisation.

Les lois argentines sont quelque peu différentes dans le sens où elles définissent principalement la force exécutoire des signatures numériques ou des signatures électroniques avancées. L'article 1197 du Code civil argentin stipule toutefois que les parties acceptant la validité des signatures électroniques et s'engageant à ne pas la contester seront liées par leur contrat.

Principales restrictions

Conformément à l'Article 4, la loi ne s'applique pas aux actes de décès et autres documents relatifs au droit de la famille ou à caractère très personnel.

Australie

Loi sur les signatures électroniques

[Electronic Transactions Act 1999 \(Loi de 1999 sur les transactions électroniques\)](#)

Les signatures électroniques sont-elles légales, recevables et juridiquement valables ?

Oui, la Section 10 stipule que l'utilisation d'une signature ou communication électronique peut satisfaire aux exigences juridiques d'une signature manuscrite.

Résumé de la loi

En Australie, la loi sur les signatures électroniques est jugée permissive ou minimaliste. En d'autres termes, il est possible d'apposer des signatures électroniques simples sur la quasi-totalité des documents. Avec des exigences minimales et une application simple, cette loi est très proche de celle des États-Unis. Il suffit de pouvoir raisonnablement identifier le signataire et de fournir la preuve de l'accord conclu. Bien entendu, il faut systématiquement recevoir le consentement de la partie signataire pour conclure des affaires par voie électronique, et suivre les processus standard de conservation des enregistrements.

Principales restrictions

La loi ne s'applique pas aux documents relatifs à l'immigration et à la citoyenneté. Par ailleurs, certaines régions ont adopté des textes excluant de la loi les testaments, les procurations et certaines transactions immobilières. En revanche, les contrats commerciaux classiques ne sont soumis à aucune exception.

Bermudes

Loi sur les signatures électroniques

[Electronic Transactions Act 1999 \(Loi de 1999 sur les transactions électroniques\)](#)

Les signatures électroniques sont-elles légales, recevables et juridiquement valables ?

Oui, la Section 11 stipule que les signatures électroniques sont légales et applicables, et la Section 14 qu'elles sont recevables.

Résumé de la loi

La législation des Bermudes prévoit l'application des signatures électroniques simples et des signatures numériques (parfois appelées signatures électroniques certifiées). On considère que ce pays a une juridiction à deux niveaux sachant que les signatures numériques ont la même valeur que les signatures manuscrites et que les signatures électroniques simples sont reconnues légales et juridiquement valables. Dans les pays qui appliquent ce modèle, les entreprises ont la possibilité de choisir différentes formes de signature et de personnaliser leurs processus métier en fonction de chaque cas d'utilisation. Sauf preuve du contraire, les signatures électroniques sont considérées comme valides.

Principales restrictions

La loi ne s'applique pas aux testaments ni à certains contrats immobiliers.

Brésil

Loi sur les signatures électroniques

[Provisional Measure 2200-2, August 24th 2001 \(Mesure provisoire 2200-2, 24 août 2001\)](#), (traduction non officielle)

Les signatures électroniques sont-elles légales, recevables et juridiquement valables ?

La loi brésilienne n'autorise que les signatures électroniques utilisant l'infrastructure à clé publique (PKI) du pays. En revanche, elle ne prévoit pas l'utilisation de signatures électroniques simples.

Résumé de la loi

De manière générale, le Brésil applique la loi type de la CNUDCI relative aux signatures électroniques. Toutefois, l'article 1 impose l'utilisation de la version PKI du pays pour que ces signatures soient reconnues sur le plan juridique. Les documents et signatures utilisant cette infrastructure à clé publique sont juridiquement valables et applicables aux fins publiques et privées décrites à l'Article 10.

Principales restrictions

La loi n'impose aucune restriction majeure.

Canada

Loi sur les signatures électroniques

[Personal Information Protection and Electronic Documents Act SC 2000, c5 \(Loi SC 2000, c5, sur les documents électroniques et la protection des informations personnelles\)](#)

Les signatures électroniques sont-elles légales, recevables et juridiquement valables ?

Oui, la législation du Canada et de chacune de ses provinces accorde expressément aux signatures électroniques la même valeur qu'aux signatures manuscrites.

Résumé de la loi

En vertu d'une approche permissive, la législation canadienne autorise l'utilisation des signatures électroniques pour la quasi-totalité des contrats. Pour conclure des affaires par voie électronique, il est toutefois important d'obtenir le consentement préalable de toutes les parties concernées. Sauf preuve du contraire, les signatures électroniques sont considérées comme valides.

Principales restrictions

La loi ne s'applique pas aux testaments, aux procurations et à certains contrats immobiliers. Ces restrictions peuvent varier d'une province à l'autre. Consultez, par exemple, l'[Act to Establish a Legal Framework for Information Technology \(Loi établissant un cadre juridique pour les technologies de l'information\)](#) du Québec.

Loi sur les signatures électroniques

[Loi 19.799](#) et [Décret 181](#) (aucune traduction disponible)

Les signatures électroniques sont-elles légales, recevables et juridiquement valables ?

Oui, l'Article 3 de la loi 19.799 stipule que les signatures électroniques sont juridiquement valables et applicables, et l'Article 5 qu'elles sont recevables.

Résumé de la loi

La législation du Chili prévoit l'application des signatures électroniques simples et des signatures numériques (appelées également signatures *avancées* ou *certifiées*). On considère que ce pays a une juridiction à deux niveaux sachant que les signatures numériques ont la même valeur que les signatures manuscrites et que les signatures électroniques simples sont reconnues légales et juridiquement valables. Dans les pays qui appliquent ce modèle, les entreprises ont la possibilité de choisir différentes formes de signature et de personnaliser leurs processus métier en fonction de chaque cas d'utilisation. Sauf preuve du contraire, les signatures électroniques sont considérées comme valides.

Principales restrictions

Sont exclus les actes ou contrats pour lesquels la loi exige la présence d'une ou de plusieurs parties, ainsi que les documents se rapportant au droit de la famille.

Loi sur les signatures électroniques

[Electronic Signature Law of the People's Republic of China \(Loi de la République populaire de Chine sur les signatures électroniques\)](#)

Les signatures électroniques sont-elles légales, recevables et juridiquement valables ?

Oui, les signatures électroniques sont juridiquement valables, applicables et recevables, conformément aux Articles 7, 8 et 14.

Résumé de la loi

La loi chinoise est une combinaison de la directive européenne sur les signatures électroniques, des lois types de la CNUDCI et de la convention des Nations Unies sur l'utilisation des communications électroniques dans les contrats internationaux. Elle prévoit l'application des signatures électroniques simples et des signatures numériques. On considère que ce pays a une juridiction à deux niveaux sachant que les signatures numériques ont la même valeur que les signatures manuscrites et que les signatures électroniques simples sont reconnues légales et juridiquement valables. Dans les pays qui appliquent ce modèle, les entreprises ont la possibilité de choisir différentes formes de signature et de personnaliser leurs processus métier en fonction de chaque cas d'utilisation. Sauf preuve du contraire, les signatures électroniques sont considérées comme valides.

En dépit d'une validité légale pourtant évidente, certains magistrats en Chine demeurent réfractaires aux signatures électroniques. Il peut être, par conséquent, préférable d'utiliser des signatures manuscrites dans des cas plus stratégiques comme les contrats de travail.

Principales restrictions

La loi ne concerne pas les contrats d'ordre personnel (mariage, adoption, succession, etc.), ni certains contrats immobiliers et accords de suspension des services publics.

Loi sur les signatures électroniques

La Colombie a adopté plusieurs lois sur les signatures électroniques, dont la loi 527 de 1999, la loi 1150 de 2007 (marchés publics), la loi 962 de 2005 (factures électroniques) et la loi 964 de 2005 (valeurs mobilières électroniques) (aucun lien disponible)

Les signatures électroniques sont-elles légales, recevables et juridiquement valables ?

Oui, la loi autorise l'utilisation des signatures électroniques sous réserve du consentement des parties concernées.

Résumé de la loi

En Colombie, les signatures électroniques sont utilisées à la fois dans les secteurs public et privé. On considère que ce pays a une juridiction à deux niveaux sachant que les signatures numériques ont la même valeur que les signatures manuscrites et que les signatures électroniques simples sont reconnues légales et juridiquement valables. Dans les pays qui appliquent ce modèle, les entreprises ont la possibilité de choisir différentes formes de signature et de personnaliser leurs processus métier en fonction de chaque cas d'utilisation.

Le cadre juridique revêt un caractère plutôt général et ne détaille pas les différents types de signatures électroniques. Toutefois, le 16 décembre 2010, la Cour suprême colombienne a ordonné la reconnaissance juridique des signatures numériques et électroniques en vertu de la loi 527. Pour garantir la force exécutoire des signatures électroniques, il est recommandé d'obtenir au préalable le consentement des parties à leur utilisation.

Principales restrictions

Sont exemptés de la loi les transferts de droits immobiliers, d'avions, de navires, d'entreprises et autres associations commerciales, les règlements, les contrats hypothécaires, les contrats d'agence à durée illimitée et l'incorporation de filiales.

États membres de l'UE

Union européenne

Allemagne
Autriche
Belgique
Bulgarie
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Grèce
Hongrie
Irlande
Italie
Lettonie
Lituanie
Luxembourg
Malte
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République de Chypre
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Slovaquie
Slovénie
Suède

Loi sur les signatures électroniques

Loi applicable à compter du 1^{er} juillet 2016 — [Règlement sur l'identification électronique et les services de confiance \(eIDAS\) \(910/2014/CE\)](#)

Les signatures électroniques sont-elles légales, recevables et juridiquement valables ?

Oui, les signatures électroniques sont autorisées mais requièrent un consentement préalable.

Résumé de la loi

Le règlement sur l'identification électronique et les services de confiance (910/2014/CE), connu sous le sigle eIDAS, est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2016. Il établit un nouveau cadre juridique autour de l'identification électronique, des signatures, des sceaux et des documents au sein de l'Union européenne. Pour la première fois, l'Union européenne dispose d'un cadre juridique homogène et d'un marché unique pour la reconnaissance des signatures électroniques et des identités sur tout le territoire. Cet environnement juridique prévisible permettra aux entreprises de développer et d'intensifier leur utilisation des signatures électroniques au sein de l'Union européenne. L'eIDAS a remplacé la directive 1999/93/CE sur les signatures électroniques, abrogeant, remplaçant ou modifiant automatiquement toute législation d'un État membre en contradiction avec l'eIDAS.

L'article 25 du règlement établit la disposition fondamentale selon laquelle les signatures électroniques et les services de vérification sont recevables comme élément de preuve dans le cadre d'une action en justice. Cela concerne notamment les signatures électroniques, les sceaux, les horodatages, les services de livraison référencés et les certificats d'authentification web.

Signatures électroniques simples

La loi stipule que la valeur juridique d'une signature électronique, de même que son admissibilité comme élément de preuve, ne peuvent être contestées au seul motif de son format.

Signatures électroniques avancées

Outre une identification et une authentification uniques du signataire, ce type de signature permet de vérifier l'intégrité du contrat signé via la délivrance d'un certificat numérique par une autorité de certification.

Signatures électroniques qualifiées

Si les signatures avancées et qualifiées sont exclusivement liées au signataire, les secondes sont basées sur des certificats qualifiés. Ces certificats ne peuvent être délivrés que par une autorité de certification accréditée et supervisée par des instances désignées par les États membres, et doivent être conformes aux dispositions du règlement eIDAS. Les certificats qualifiés doivent être stockés sur un dispositif sécurisé de création de signature, tel qu'une carte à puce, un jeton USB ou un modèle de sécurité matérielle (HSM). Si la valeur juridique des signatures électroniques simples et avancées est reconnue, de même que leur recevabilité et leur applicabilité en vertu du règlement eIDAS, seules les signatures qualifiées ont la même valeur juridique que les signatures manuscrites. À noter également qu'il s'agit du seul type de signature qui est reconnu mutuellement par l'ensemble des États membres. De fait, même si leur utilisation n'est pas obligatoire, les signatures électroniques qualifiées peuvent se révéler utiles à la conclusion de certains types de contrat.

États-Unis

Loi sur les signatures électroniques :

Electronic Signatures in Global and National Commerce Act (ESIGN) (Loi sur les signatures électroniques dans le commerce national et international) et Uniform Electronic Transactions Act (UETA) (Loi uniforme sur les transactions électroniques)

Les signatures électroniques sont-elles légales, recevables et juridiquement valables ?

Oui, les lois ESIGN et UETA stipulent que la valeur juridique ou la force exécutoire d'une signature ne peut être contestée au seul motif qu'elle est donnée au format électronique.

Résumé de la loi

L'administration fédérale a adopté l'ESIGN Act en 2000. Chaque État possède également une loi sur les signatures électroniques, et 47 d'entre eux ont adopté une version basée sur l'UETA. Ces lois permissives ou minimalistes autorisent l'utilisation des signatures électroniques pour la quasi-totalité des contrats. Pour conclure des affaires par voie électronique, il est toutefois important d'obtenir le consentement préalable de toutes les parties concernées.

Principales restrictions

L'ESIGN Act et les lois de la plupart des États excluent les transferts de biens immobiliers, les testaments et certaines annonces obligatoires à l'attention des consommateurs.

Fédération de Russie

Loi sur les signatures électroniques

Loi fédérale n° 63-FZ « sur les signatures électroniques » (1^{er} juillet 2011) (aucun lien disponible)

Loi fédérale n° 149-FZ « sur les informations, les technologies de l'information et la protection des informations » (27 juillet 2006) (aucun lien disponible)

Partie IV du Code civil de la Fédération de Russie - article 160 (aucun lien disponible)

Les signatures électroniques sont-elles légales, recevables et juridiquement valables ?

Oui, la loi russe considère les signatures électroniques comme recevables, légales et applicables, sous réserve du consentement explicite des parties concernées. Toutefois, pour que les signatures numériques soient juridiquement valables, le pays exige de faire appel à un prestataire de services et de certificats agréé par l'administration russe.

Résumé de la loi

Les tribunaux russes ont statué qu'une signature ne peut être contestée au seul motif qu'elle est au format électronique. Toutefois, pour qu'elles soient clairement valides, les signatures numériques doivent être échangées via un fournisseur de services spécialisé et agréé, faisant office de messagerie électronique.

Principales restrictions

Il n'existe aucune exception majeure à la loi.

Loi sur les signatures électroniques

[Electronic Transactions Ordinance \(Ordonnance sur les transactions électroniques\)](#)

Les signatures électroniques sont-elles légales, recevables et juridiquement valables ?

Oui, l'article 6(1) stipule qu'une signature électronique peut être utilisée pour satisfaire à l'exigence juridique d'une signature manuscrite. Conformément à l'article 17(2), les enregistrements électroniques peuvent se substituer aux enregistrements papier tout en ayant la même valeur juridique que ces derniers.

Résumé de la loi

Hong Kong applique les lois types de l'Union européenne et de la CNUDCI dans le sens où sa législation autorise l'application de signatures électroniques simples et de signatures numériques (parfois appelées signatures électroniques avancées). On considère que ce pays a une juridiction à deux niveaux sachant que les signatures numériques ont la même valeur que les signatures manuscrites et que les signatures électroniques simples sont reconnues légales et juridiquement valables. Dans les pays qui appliquent ce modèle, les entreprises ont la possibilité de choisir différentes formes de signature et de personnaliser leurs processus métier en fonction de chaque cas d'utilisation.

Les échanges commerciaux par voie électronique sont soumis à un consentement préalable, qui n'a toutefois pas besoin d'être explicite. Il peut être déduit d'un comportement, tel que la réception et la signature de documents par voie électronique.

Principales restrictions

La loi exclut les testaments, les procurations, les baux administratifs et certaines transactions immobilières.

Loi sur les signatures électroniques

[The Information Technology Act, 2000 \(Loi de 2000 sur les technologies de l'information\)](#), modifié en 2006, puis en 2008

Les signatures électroniques sont-elles légales, recevables et juridiquement valables ?

Oui, sur consentement.

Résumé de la loi

La législation indienne prévoit l'application des signatures électroniques simples et des signatures numériques (parfois appelées signatures électroniques avancées). On considère que ce pays a une juridiction à deux niveaux sachant que les signatures numériques ont la même valeur que les signatures manuscrites et que les signatures électroniques simples sont reconnues légales et juridiquement valables. Dans les pays qui appliquent ce modèle, les entreprises ont la possibilité de choisir différentes formes de signature et de personnaliser leurs processus métier en fonction de chaque cas d'utilisation.

Sauf preuve du contraire, les signatures électroniques sont considérées comme valides. L'article 10A stipule notamment que les contrats « établis au format électronique ou par le biais d'un enregistrement électronique, ne peuvent pas être contestés au seul motif de ce format électronique ». Par ailleurs, les tribunaux seront plus enclins à entériner l'utilisation des signatures électroniques dès lors qu'une partie obtient le consentement nécessaire.

En Inde, l'utilisation des signatures numériques est soumise à d'autres exigences techniques et juridiques. L'article 15 35 spécifie les normes auxquelles doivent se conformer les entités qui émettent les certificats numériques.

Principales restrictions

La loi exclut les procurations, les testaments et les contrats immobiliers. En outre, l'utilisation obligatoire de papier estampillé dans nombre de transactions constitue un frein à l'adoption du format électronique.

Indonésie

Loi sur les signatures électroniques

[Law of the Republic of Indonesia Number 11 of 2008 Concerning Electronic Information and Transactions \(Loi n° 11 de 2008 de la République d'Indonésie sur les informations et transactions électroniques\)](#)

Les signatures électroniques sont-elles légales, recevables et juridiquement valables ?

Oui, mais seules les signatures numériques créées via un fournisseur de certificats numériques enregistré auprès du ministère de la Communication et des Technologies de l'information et disposant de serveurs en Indonésie, sont juridiquement valables.

Résumé de la loi

Toutes les formes de signature électronique doivent satisfaire aux dispositions de la loi n°11 de 2008, notamment aux exigences relatives à l'enregistrement et la certification des systèmes électroniques publics, à l'enregistrement des logiciels pour les agents électroniques et les services, à la certification de l'ensemble du matériel, ainsi qu'à l'obligation pour tous les centres de données et de reprise sur incident d'être situés en Indonésie. Les certificats numériques doivent être émis par un fournisseur agréé par l'administration.

Principales restrictions

Les actes notariés, les lettres de convocation des tribunaux et les certificats d'obligations sont exclus de la loi.

Israël

Loi sur les signatures électroniques

[Electronic Signature Law, 5761 - 2001 \(Loi 5761 de 2001 sur les signatures électroniques\) \(traduction non officielle\)](#)

Les signatures électroniques sont-elles légales, recevables et juridiquement valables ?

La section 2 impose l'utilisation d'une signature électronique certifiée (parfois appelée signature électronique avancée) pour satisfaire aux lois exigeant la signature d'un document.

Résumé de la loi

La loi israélienne reprend le modèle de la directive européenne sur les signatures électroniques. Toutefois, elle n'autorise pas l'utilisation des signatures électroniques sur les documents exigeant une signature et impose, dans ce cas, l'utilisation d'une signature numérique. Néanmoins, certains documents n'ont pas forcément besoin d'être signés pour être juridiquement valables. Dans ces cas de figure, les signatures électroniques peuvent servir à assurer le suivi et la gestion de la version finale et validée d'un document.

Principales restrictions

La loi israélienne sur les signatures électroniques ne prévoit aucune restriction concernant le type de contrat, dès lors qu'une signature numérique est utilisée.

Japon

Loi sur les signatures électroniques

[Law Concerning Electronic Signatures and Certification Services \(Loi relative aux signatures électroniques et services de certification\) \(traduction non officielle\)](#)

Les signatures électroniques sont-elles légales, recevables et juridiquement valables ?

Oui, la loi japonaise autorise l'utilisation des signatures électroniques pour la plupart des types de contrats.

Résumé de la loi

Au Japon, la force exécutoire d'une signature électronique ne peut pas être contestée au seul motif de son format. On considère que ce pays a une juridiction à deux niveaux sachant que les signatures numériques ont la même valeur que les signatures manuscrites et que les signatures électroniques simples sont reconnues légales et juridiquement valables. Dans les pays qui appliquent ce modèle, les entreprises ont la possibilité de choisir différentes formes de signature et de personnaliser leurs processus métier en fonction de chaque cas d'utilisation.

S'il n'est pas rare qu'un sceau rouge soit utilisé pour authentifier un document, les signatures électroniques sont autorisées par la loi sur les signatures électroniques et les services de certification. Par ailleurs, les règles de preuve japonaises laissent généralement les parties libres de déterminer les modalités d'acceptation du contrat qu'elles souhaitent appliquer.

Principales restrictions

Il est conseillé d'éviter d'utiliser des signatures électroniques pour les testaments et documents relatifs au transfert de biens immobiliers.

Malaisie

Loi sur les signatures électroniques

[Digital Signature Act \(Loi sur les signatures numériques\)](#)

Les signatures électroniques sont-elles légales, recevables et juridiquement valables ?

L'article 62 impose l'utilisation d'une signature numérique (parfois appelée signature électronique avancée) là où la loi exige une signature.

Résumé de la loi

La loi malaisienne s'inspire de la loi type de la CNUDCI relative aux signatures électroniques. Toutefois, elle n'autorise pas l'utilisation de telles signatures sur les documents exigeant une signature et impose, dans ce cas, l'utilisation d'une signature numérique. Néanmoins, certains documents n'ont pas forcément besoin d'être signés pour être juridiquement valables. Dans ces cas de figure, les signatures électroniques peuvent servir à assurer le suivi et la gestion de la version finale et validée d'un document.

Principales restrictions

La loi malaisienne sur les signatures électroniques ne prévoit aucune restriction concernant le type de contrat, dès lors qu'une signature numérique est utilisée.

Mexique

Loi sur les signatures électroniques

Plusieurs lois (aucun lien disponible)

Les signatures électroniques sont-elles légales, recevables et juridiquement valables ?

La législation mexicaine laisse généralement les parties libres de convenir d'utiliser le format électronique.

Résumé de la loi

On considère que ce pays a une juridiction à deux niveaux sachant que les signatures numériques ont la même valeur que les signatures manuscrites et que les signatures électroniques simples sont reconnues légales et juridiquement valables. Dans les pays qui appliquent ce modèle, les entreprises ont la possibilité de choisir différentes formes de signature et de personnaliser leurs processus métier en fonction de chaque cas d'utilisation.

Le Mexique a modifié plusieurs lois, dont le Code du commerce, le Code civil fédéral et le Code fédéral de procédure civile, en vue d'autoriser l'utilisation des signatures électroniques simples et avancées. Si, dans ce système, les signatures électroniques avancées sont privilégiées, les parties sont généralement libres de choisir les modalités d'acceptation d'un contrat.

Principales restrictions

Des signatures numériques peuvent être exigées pour la certification de documents officiels ou relatifs aux obligations fiscales.

Norvège

Loi sur les signatures électroniques

[Electronic Signatures Act 2001 \(Loi de 2001 sur les signatures électroniques\)](#) (aucune traduction disponible)

Les signatures électroniques sont-elles légales, recevables et juridiquement valables ?

Oui, l'article 6 stipule que les signatures électroniques sont juridiquement valables et applicables.

Résumé de la loi

La Norvège suit le modèle de l'Union européenne. On considère que ce pays a une juridiction à deux niveaux sachant que les signatures numériques ont la même valeur que les signatures manuscrites et que les signatures électroniques simples sont reconnues légales et juridiquement valables. Dans les pays qui appliquent ce modèle, les entreprises ont la possibilité de choisir différentes formes de signature et de personnaliser leurs processus métier en fonction de chaque cas d'utilisation.

Sauf preuve du contraire, les signatures électroniques sont considérées comme valides, mais elles n'ont pas la même valeur que les signatures numériques (ou signatures électroniques qualifiées).

Principales restrictions

La loi exclut notamment les certificats de dette, les contrats pré-nuptiaux et la signature des comptes annuels par les membres d'un conseil.

Loi sur les signatures électroniques

[Electronic Transactions Act \(Loi sur les transactions électroniques\)](#)

Les signatures électroniques sont-elles légales, recevables et juridiquement valables ?

Oui, l'article 8 stipule que la valeur juridique des informations électroniques ne peut être contestée au seul motif de leur format.

Résumé de la loi

La législation néo-zélandaise sur les signatures électroniques entre dans la catégorie des lois permissives ou minimalistes. Les parties au contrat sont libres de convenir du type de signature à utiliser et peuvent même opter pour des signatures électroniques simples. Les principaux impératifs consistent à s'entendre sur le format de la signature en s'assurant que le document électronique restera facilement accessible pour les parties.

Principales restrictions

Si la loi n'exclut aucun type de contrat en particulier, certains documents, tels que les testaments et les contrats de transfert de biens immobiliers, sont soumis à des exigences supplémentaires.

Loi sur les signatures électroniques

Loi n° 27267 sur les signatures et certificats numériques (aucune traduction disponible)

Les signatures électroniques sont-elles légales, recevables et juridiquement valables ?

Le Pérou reconnaît uniquement la valeur juridique des signatures numériques ou des signatures électroniques avancées.

Résumé de la loi

Au Pérou, toutes les signatures électroniques doivent être assorties d'un certificat numérique. La loi définit les exigences minimales auxquelles les certificats numériques et les entités émettrices doivent satisfaire. Pour être considéré comme valide, un certificat numérique doit être émis par un fournisseur respectant ces exigences. Les certificats numériques émis dans d'autres pays doivent répondre aux standards en vigueur au Pérou pour que leur validité y soit reconnue.

Principales restrictions

Il n'existe aucune exception majeure à la loi.

Loi sur les signatures électroniques

Republic Act No. 8792 : An Act Providing for the Recognition and Use of Electronic Commercial and Non-Commercial Transactions and Documents (Loi républicaine n° 8792 reconnaissant et régissant l'utilisation des documents et transactions électroniques à caractère commercial ou non)

Les signatures électroniques sont-elles légales, recevables et juridiquement valables ?

L'article 8 stipule que toutes les signatures doivent utiliser un certificat numérique.

Résumé de la loi

La loi philippine définit le mode d'application des signatures numériques. Si les parties sont libres de convenir d'opter pour des signatures électroniques, cette entente peut accroître le risque juridique. Il est donc conseillé, à toutes fins pratiques, d'utiliser des signatures numériques.

Principales restrictions

Aucune restriction n'est indiquée.

Loi sur les signatures électroniques

Digital Signature Act (Loi sur les signatures numériques)

Les signatures électroniques sont-elles légales, recevables et juridiquement valables ?

Oui, tant que les parties consentent explicitement à utiliser les signatures électroniques, conformément à l'article 3(3) de la disposition.

Résumé de la loi

La loi de la République de Corée est une combinaison de la directive européenne sur les signatures électroniques et de la loi type de la CNUDCI. On considère que ce pays a une juridiction à deux niveaux sachant que les signatures numériques ont la même valeur que les signatures manuscrites et que les signatures électroniques simples sont reconnues légales et juridiquement valables. Dans les pays qui appliquent ce modèle, les entreprises ont la possibilité de choisir différentes formes de signature et de personnaliser leurs processus métier en fonction de chaque cas d'utilisation.

À l'instar de nombreux autres pays, l'utilisation des signatures électroniques est subordonnée au consentement des parties concernées. Toutefois, si celui-ci n'est pas explicite, ou en cas de doute sur l'identité du signataire ou sur l'authenticité/l'intégrité du message envoyé, la valeur de la signature électronique devra être déterminée en interprétant la véritable intention des parties, conformément au principe général de l'interprétation des contrats.

Principales restrictions

La loi ne prévoit aucune restriction majeure.

Loi sur les signatures électroniques

[Electronic Transactions Act 2010 \(Loi de 2010 sur les transactions électroniques\)](#)

Les signatures électroniques sont-elles légales, recevables et juridiquement valables ?

Oui, l'article 8 stipule que l'utilisation d'une signature ou communication électronique peut satisfaire aux exigences juridiques d'une signature manuscrite.

Résumé de la loi

On considère que Singapour a une juridiction à deux niveaux sachant que les signatures numériques ont la même valeur que les signatures manuscrites et que les signatures électroniques simples sont reconnues légales et juridiquement valables. Dans les pays qui appliquent ce modèle, les entreprises ont la possibilité de choisir différentes formes de signature et de personnaliser leurs processus métier en fonction de chaque cas d'utilisation.

Conformément à la loi, le mode de signature doit « (i) être fiable et adapté à l'objectif pour lequel l'enregistrement électronique a été généré ou communiqué, ou (ii) démontrer qu'il permet, par lui-même ou avec d'autres preuves, d'identifier le signataire et son intention à l'égard des informations ».

Principales restrictions

La loi exclut les testaments, les titres négociables, les procurations et certaines transactions immobilières.

Loi sur les signatures électroniques

[Loi fédérale sur les services de certification dans le domaine de la signature électronique](#)

Les signatures électroniques sont-elles légales, recevables et juridiquement valables ?

Oui, l'article 14 stipule que les signatures électroniques peuvent remplacer les signatures manuscrites.

Résumé de la loi

La Suisse suit la loi type de la CNUDCI avec un cadre juridique similaire à celui de nombreux États membres de l'Union européenne. On considère que ce pays a une juridiction à deux niveaux sachant que les signatures numériques ont la même valeur que les signatures manuscrites et que les signatures électroniques simples sont reconnues légales et juridiquement valables. Dans les pays qui appliquent ce modèle, les entreprises ont la possibilité de choisir différentes formes de signature et de personnaliser leurs processus métier en fonction de chaque cas d'utilisation.

Principales restrictions

Bien qu'il n'existe aucune exception notable à la loi, la prudence reste de mise pour les transactions immobilières, les documents certifiés conformes, les testaments et les fiducies.

Taiwan

Loi sur les signatures électroniques

[Electronic Signatures Act 2001-11-14 \(Loi du 14 novembre 2001 sur les signatures électroniques\)](#)

Les signatures électroniques sont-elles légales, recevables et juridiquement valables ?

Oui, l'article 9 stipule que les signatures électroniques peuvent remplacer les signatures manuscrites. L'article 4 prévoit que si une loi ou une réglementation impose que les informations soient transmises par écrit, cette exigence peut être satisfaite par un enregistrement électronique.

Résumé de la loi

Taiwan suit la loi type de la CNUDCI avec un cadre juridique similaire à celui de nombreux États membres de l'Union européenne. On considère que ce pays a une juridiction à deux niveaux sachant que les signatures numériques ont la même valeur que les signatures manuscrites et que les signatures électroniques simples sont reconnues légales et juridiquement valables. Dans les pays qui appliquent ce modèle, les entreprises ont la possibilité de choisir différentes formes de signature et de personnaliser leurs processus métier en fonction de chaque cas d'utilisation.

Principales restrictions

Le consentement exprès des parties à pratiquer leurs échanges par voie électronique est particulièrement important à Taiwan. La loi taiwanaise ne considère pas le nom d'une partie figurant dans un e-mail comme une signature électronique acceptable. Un certain nombre d'administrations ont publié des communiqués les excluant de la loi.

Thaïlande

Loi sur les signatures électroniques

[Electronic Transactions Act B.E. 2544 \(2001\) \(ETA\) \(Loi sur les transactions électroniques de 2544 \[calendrier bouddhiste\]/\[2001\]\)](#)

Les signatures électroniques sont-elles légales, recevables et juridiquement valables ?

Oui, l'article 9 stipule que les signatures électroniques peuvent remplacer les signatures manuscrites. Les articles 7 et 8 prévoient que si une loi ou une réglementation impose que les informations soient transmises par écrit, cette exigence peut être satisfaite par un enregistrement électronique.

Résumé de la loi

L'article 13 de la loi ETA stipule qu'une proposition de contrat ou son acceptation peut être formulée par le biais d'un message de données. La valeur juridique d'un contrat ne peut être contestée au seul motif que la proposition ou l'acceptation est faite sous la forme d'un message de données. Sauf preuve du contraire, les signatures électroniques sont considérées comme valides.

Principales restrictions

Il n'existe aucune exception majeure à la loi.

Turquie

Loi sur les signatures électroniques

Loi sur les signatures électroniques (Elektronik Imza Kanunu) n° 5070 (aucun lien disponible)

Les signatures électroniques sont-elles légales, recevables et juridiquement valables ?

La Turquie suit la loi type de la CNUDCI avec un cadre juridique similaire à celui de nombreux États membres de l'Union européenne. Toutefois, la législation turque se concentre exclusivement sur la légalité des signatures numériques ou des signatures électroniques avancées ou qualifiées. Ces types de signature exigent que la partie signataire soit en possession d'un certificat numérique émis par un prestataire de services qualifié. Les signatures électroniques avancées ont la même valeur juridique que les signatures manuscrites. La loi turque ne contient aucune disposition claire sur les signatures électroniques simples.

Résumé de la loi

Les articles 5 et 22 stipulent que les signatures électroniques avancées ont la même valeur que les signatures manuscrites. Il incombe à la partie mettant en doute la validité de ces signatures de fournir les preuves nécessaires. La valeur juridique d'un contrat ne peut être contestée au seul motif que la proposition ou l'acceptation est faite sous forme électronique.

Principales restrictions

Il n'existe aucune exception majeure à la loi.

Uruguay

Loi sur les signatures électroniques

Loi n° 18.600 sur les documents et les signatures électroniques (aucun lien disponible)

Les signatures électroniques sont-elles légales, recevables et juridiquement valables ?

Oui, la loi autorise les parties à convenir à titre privé du format de la signature.

Résumé de la loi

La loi est assez inhabituelle dans le sens où les parties peuvent contester leur consentement après l'avoir donné. En d'autres termes, rien n'empêche les parties qui ont consenti à faire une transaction et à signer le document par voie électronique de revenir sur leur décision ultérieurement. Les signatures électroniques sont toutefois couramment utilisées en Uruguay, notamment dans les actes de procédure.

Principales restrictions

La prudence est de mise pour les transactions dans le secteur de l'immobilier et pour celles qui doivent être authentifiées.



Adobe Systems Incorporated
345 Park Avenue
San Jose, CA 95110-2704
États-Unis
www.adobe.com,
www.adobe.com/fr

Adobe and the Adobe logo are either registered trademarks or trademarks of Adobe Systems Incorporated in the United States and/or other countries. All other trademarks are the property of their respective owners.

© 2017 Adobe Systems Incorporated. All rights reserved. Printed in France.